

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 9 (1871)
Heft: 32

Artikel: Nos promenades : [suite]
Autor: Un vieux grognon
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181434>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 12 Août 1871.

Nos promenades.

II

Descendons maintenant du côté du lac. Autrefois un chemin délicieux conduisait des deux côtés d'Ouchy le long du rivage, à travers les saules, les acacias ou les vernes. Un propriétaire généreux qui comprenait, qu'à moins de manger soi-même l'herbe de ses pelouses, on n'en jouit pas davantage en en privant les autres qu'en en partageant le plaisir avec eux, ouvrait toute grande au public une magnifique propriété que tout le monde respectait.

La campagne Haldimand était la promenade favorite du dimanche. A travers les massifs on voyait passer les robes blanches et courir les enfants joyeux. On passait même devant la villa habitée par l'aimable propriétaire et parfois on le rencontrait souriant, cherchant à lier conversation avec ses hôtes et à leur faire les honneurs de son paradis.

Aujourd'hui des propriétaires jaloux se sont barricadés dans leurs pelouses et leurs bosquets, transformés en déserts et abandonnés des oiseaux et des enfants. Je ne sais s'ils mangent leur herbe, mais je sais bien que le public, au risque de se jeter dans l'eau, en est réduit à se tenir en équilibre sur un chemin pierreux et rude et à se griller au soleil en dehors des bosquets qui n'ombragent plus personne.

Si l'on pousse jusqu'à la ruine on la trouve entourée d'une barrière. Ce n'est que plus loin qu'on retrouve un peu d'ombre au bord du lac. Mais si l'on veut continuer sa route jusqu'à Pully, une défense de l'édilité de l'endroit vous interdit jusqu'aux berges naturelles que le lac a ouvertes à tous, en dehors des propriétés et des bornes !

Repoussé de toutes parts du côté du lac, le promeneur apercevant au dessus de Lausanne des hauteurs boisées, s'engagera dans un vallon enchanteur bordé de prairies en talus et au fond duquel on entend sauter et bruire un ruisseau frétilant. Le chemin traverse des vergers et monte en pente douce jusqu'à l'ancien tir de Montmeillan... Tout-à-coup : Halte-là ! N'allez pas plus loin ! Une pancarte vous annonce que ce coin charmant est destiné aux pestiférés et qu'il vous est interdit, si vous ne l'êtes pas.

Pour monter au Signal, vous voilà forcés de suivre une grande route, d'où part un chemin sans arbres

qui vous amène au sommet complètement frit, et prêt à être servi chaud sur la table de Gargantua.

Oh ! nos promenades d'autrefois ! où sont-elles, je vous le demande ? Il est vrai que la population de Lausanne est doublée, que le prix des vivres est augmenté et que la vie est plus dure. Eh bien ! voilà pourquoi au lieu de nous promener autour de Lausanne, nous avons adopté, à l'imitation des Anglais, le séjour de la montagne.

Une famille qui se respecte ne saurait se dispenser d'aller villégiaturer à la montagne. Pour peu que vous ayez perdu de vue quelqu'un pendant huit jours, si vous le rencontrez, soyez sûr qu'il vous dira d'un air important : J'étais à la montagne ! — Remarquez qu'il y en a qui s'enfermeraient plutôt chez eux pendant quelques jours pour pouvoir se vanter après d'être allés à la montagne.

Du temps que les Lausannois se promenaient autour de Lausanne, il y avait de petits restaurants charmants tels que les bains de Chailly, l'Hôtel-de-Ville de Prilly, la ferme de Rovéréaz, l'Abordage, le Chalet-des-enfants et autres, dont quelques-uns existent encore, et où l'on allait manger des beignets en les arrosant de petit vin blanc.

A la montagne, on a du fromage qui se coupe à la hache, quand on en a. On ne sait où se cacher quand il pleut, ce qui arrive les trois-quart du temps. On risque sa chaussure, ses jambes et souvent sa vie à chaque promenade qu'on fait en dehors d'un chalet enfumé. On gèle toutes les nuits et la plupart des jours. Mais on peut dire qu'on a été à la montagne, ce qui permet de porter un grand bâton et un chapeau avec un voile. Certes, depuis que les hommes se sont avisés de porter des voiles, je comprends que M^{me} Mink et autres songent à émanciper les femmes. Ces messieurs sont vraiment trop jolis avec leurs voiles. Il est naturel que les femmes en soient jalouses.

De mon temps... ah ! mais pardon, je suis forcé de vous quitter pour ma promenade. J'ai trois heures de chemin de fer et six heures de montée pour me rendre à mon chalet où ma famille m'attend. Quelle délicieuse journée je vais passer ! Mais où donc est mon voile ?...

Un vieux grognon.

Nous lisons dans la *Revue chrétienne* ce passage que nous recommandons à ceux qui n'ont vu dans la dernière guerre que l'accomplissement des des-